

Objet : Mobilisation des biologistes médicaux.

Madame, Monsieur,

Nous tenions à vous partager nos profondes inquiétudes concernant la décision unilatérale de **l'Assurance Maladie, parue au JO du 3 septembre 2024, de baisser du jour au lendemain de près de 9% l'enveloppe budgétaire dédiée au remboursement des examens de biologie médicale.**

Cela représente une baisse de 360 millions sur les 12 prochains mois, après les 323 millions d'économies déjà consentis par la profession entre 2023 et 2024. Nous n'avons plus les moyens d'offrir aux patients une offre de soins de qualité. Une fois l'enveloppe budgétaire consommée (avant la fin de l'année), nous nous verrons contraints de fermer nos laboratoires courant décembre et ce, jusqu'au 1^{er} janvier.

Des conséquences déplorables pour les patients

Cette restriction budgétaire entraînera des conséquences négatives à très court-terme – sur l'organisation des laboratoires de biologie médicale, la prise en charge des patients et plus généralement sur le système de santé. Les impacts :

- Dégradation du service médical rendu au patient.
- Fermeture de sites de proximité prenant en charge les urgences.
- Réduction des horaires d'ouverture.
- A l'hôpital, engorgement des urgences biologiques et saturation des prélèvements.
- Difficultés à assurer correctement le suivi de certains patients, notamment pour les maladies chroniques.
- Incapacité à contribuer aux ambitions des pouvoirs publics en matière de prévention.
- Aggravation de la pénurie de soins.

Pourtant, la biologie médicale française joue un rôle central dans le système de soins. 70% des diagnostics médicaux s'appuient ainsi sur des examens biologiques. Cette spécialité est également considérée comme l'une des plus performantes au monde : 500 000 patients sont accueillis chaque jour avec 90% des examens rendus dans la journée ! La profession joue par ailleurs un rôle majeur dans la gestion des crises sanitaires (COVID hier, coqueluche aujourd'hui, et peut-être MPOX demain).

Le retrait de cette mesure unilatérale et destructrice

La profession, consciente des contraintes imposées par le nécessaire équilibre des finances publiques, a toujours fait preuve de responsabilité sur ce sujet mais nous ne pouvons accepter cette baisse drastique de nos cotations.

Nous demandons le retrait de cette mesure et souhaitons une répartition équitable de la charge d'augmentation des examens quand la demande de soins augmente et que la santé

des Français est en jeu. Nous sommes une profession « prescrite » et n'avons que peu de latitude pour modifier les ordonnances.

Face au comportement de l'Assurance Maladie qui a décidé d'agir unilatéralement et sans concertation, la profession a décidé de se mobiliser. Notre objectif est d'obtenir rapidement pour nos laboratoires les moyens, la stabilité et la visibilité suffisante pour continuer de proposer aux patients une offre de qualité sur l'ensemble du territoire. Malheureusement, les annonces qui nous ont été communiquées par les représentants de l'Assurance maladie durant l'été ne répondent ni sur le fond ni sur la forme à cet impératif.

Une mobilisation inédite du 20 au 23 septembre

Dans ce contexte, et comme vous l'avez très certainement vu, l'ensemble des syndicats représentatifs des biologistes médicaux avait appelé les laboratoires à fermer leurs portes **entre le 20 et le 23 septembre, en ville et à l'hôpital, avec une potentielle reconduction. Cet appel a été suivi par près de 96% de laboratoires français, témoignant** de la profonde inquiétude et de la grande détermination de notre profession.

Au regard de vos fonctions et de votre engagement sur la circonscription, nous serions très heureux si vous acceptiez d'échanger avec nos confrères localisés sur votre territoire, sur ce contexte **et sur les options possibles pour faire entendre, au niveau national, ces inquiétudes.**

En vous remerciant par avance de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Mouvement intersyndical des biologistes médicaux